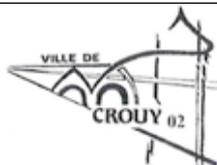


Commune de  
CROUY



Mairie  
Place de la Mairie  
02880 CROUY  
Tél : 03 23 53 14 12  
Courriel : mairie.crouy02@orange.fr

# PLAN LOCAL D'URBANISME

25U19

Rendu exécutoire le

## Modification n°3

### AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES SUR LE DOSSIER NOTIFIÉ

Date d'origine :

Novembre 2021



PLU approuvé le 13 Octobre 2005 et modifié le 1er juillet 2009, puis en 2012 - Etude réalisée par le Cabinet Houdry

Modification n°3 - APPROBATION - Dossier annexé à la  
délibération du conseil communautaire du 18 Novembre 2021

#### *Urbanistes :*

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL  
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD  
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS  
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01  
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

## Urielle HARO

---

**De:** LOMBART Olivier - DDT 02/UT/PACT <olivier.lombart@aisne.gouv.fr>  
**Envoyé:** vendredi 3 septembre 2021 09:39  
**À:** Urielle HARO  
**Objet:** Modification n°3 du PLU de Crouy

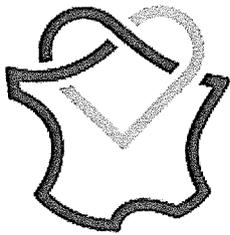
Monsieur le Président,

La modification n°3 du PLU de Crouy, consistant à intégrer au PLU la ZAC "Sous Clémencin" par :

- la création d'une zone AUz au sein de la zone AU
- la création d'un règlement spécifique pour cette zone AUz
- la suppression d'une partie de l'ER7
- l'intégration du dossier de ZAC au PLU, n'appelle de ma part aucune remarque.

Cordialement

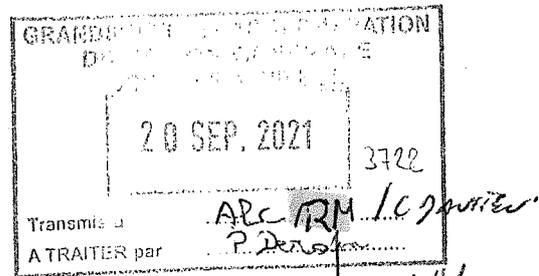
Olivier LOMBART  
Chargé d'études en documents d'urbanisme direction départementale des territoires de l'Aisne  
50 Bd de Lyon  
02000 LAON  
03-23-24-64-16



Direction  
Agence Hauts de France 2040  
Service aménagement régional

Région  
**Hauts-de-France**

Réf : AHDF-2021-024980  
Dossier suivi par : Stéphanie DEPREZ  
Tél : 03 74 27 15 32  
Mail : stephanie.deprez@hautsdefrance.fr



Monsieur Alain CREMONT  
Président  
Grand Soissons Agglomération  
Les Terrasses du Mail  
11 avenue François Mitterrand  
02880 CUFFIES

Amiens, le 16 SEP. 2021

Objet : Notification - Projet de modification du PLU de Crouy

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier daté du 18 août 2021, reçu le 24 août 2021, concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CROUY.

Les PLU sont des instruments opérant pour la gestion de l'espace et le développement équilibré des territoires. C'est pourquoi la Région porte un intérêt à ce document stratégique.

Le SRADDET Hauts-de-France a été adopté le 30 juin dernier et approuvé par le Préfet le 4 août 2020. Il est intégralement téléchargeable sur <https://2040.hautsdefrance.fr/download/sraddet-adopte-en-2020/>.

Au titre de l'article L 4251-3 du CGCT et selon la hiérarchie des normes, le SRADDET s'impose au Schéma de cohérence territorial et à défaut au PLU. La Région a décidé de concentrer son accompagnement sur les Schémas de cohérence territoriaux et c'est donc à travers le SCoT de votre territoire (qui intègre votre commune et le périmètre de votre PLU) que le SRADDET s'appliquera.

C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir excuser l'absence des services régionaux au cours de la procédure citée en objet.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Par délégation du Président du Conseil régional,

Sébastien ALA VOINE  
Directeur

N.B. : Cet accusé de réception ne tient pas lieu d'avis de la Région sur le projet



151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais  
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

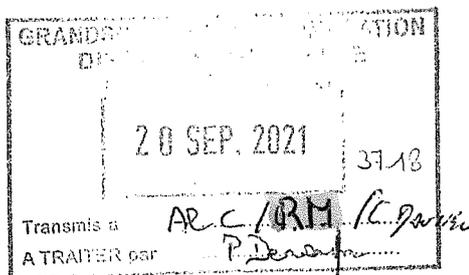
Conformément aux articles 39 et suivants de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès du Correspondant Informatique et Libertés de la Région Hauts-de-France



www.aisne.com

**Direction de la voirie  
départementale**  
Service domanialité et  
acquisitions foncières  
Tél. 03.23.24.61.76

**Affaire suivie par :**  
Cécile PITON  
✉ cpiton@aisne.fr



Monsieur le Président  
de GRANDSOISSONS AGGLOMERATION  
11 avenue François Mitterrand  
Les terrasses du mail  
02880 CUFFIES

**Réf : 2021//DS/556**

**OBJET : Modification du PLU de CROUY**

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 26/08/2021, vous m'avez transmis pour avis le projet de modification du PLU de CROUY afin de permettre la réalisation de la première tranche de la zone d'aménagement concerté à vocation d'habitat sur la zone 1AU au lieudit « Sous Clémecins ».

La notice explicative localise la future ZAC entre la RD 91 (rue Maurice Dupuis) et les étangs au sud.

Je vous précise que les sections de la RD 91 constituées des rues Léo Nathié et Maurice Dupuis (RD 91) et de la RD 302 (avenue du Général Patton) ont été déclassées et reclassées en voies communales en application des délibérations concordantes du Conseil municipal de CROUY et de la Commission permanente du Conseil départemental intervenues en 2007.

Le réseau routier départemental n'étant pas impacté par ce projet, je vous informe que le Département n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier au titre de la voirie départementale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute ma considération.

MICHEL NORMAND  
2021.09.13 16:37:19 +0200  
Ref:20210913\_122438\_1-2-0  
Signature numérique  
Le Directeur Adjoint de la Voirie  
Départementale

Michel NORMAND



CCI AISNE  
HAUTS-DE-FRANCE



**Monsieur Alain CRÉMONT**  
**Président de GrandSoissons Agglomération**  
**Maire de Soissons**

11 avenue François Mitterand  
Les Terrasses du Mail  
02880 CUFFIES

Saint-Quentin, le 6 septembre 2021

Monsieur le Président,

Vous nous avez fait parvenir le **projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Crouy** pour avis dans le cadre de l'association de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne.

Après une étude attentive de l'ensemble du dossier, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne émet **un avis favorable** sur ce projet.

Très attentif au projet communal et à son développement économique, je suis intéressé par l'envoi d'une copie du document opposable et des suites apportées à ce projet.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Olivier JACOB  
Président

*« Bien Cui Colément »*

 [aisne.cci.fr](http://aisne.cci.fr)

CCI Aisne

83 boulevard Jean Bouin | CS 90630 | 02322 SAINT-QUENTIN CEDEX | T. 03 23 06 02 02

Siège : CCI Hauts-de-France | 299 boulevard de Leeds | CS 90028 | 59031 LILLE CEDEX | T. 03 20 63 79 79  
SIREN : 130 022 718 | NAF : 9411 Z